

ANALYSE ECONOMIQUE

Le but d'une telle étude est de retracer, pour Rabat-Salé, les axes principaux de son développement. Mais Rabat n'est pas isolée et implicitement, nous retrouvons à travers tous les problèmes, ceux du Maroc et du développement urbain en général. C'est ainsi qu'une équipe pluri-disciplinaire a été mise en place au courant de l'année 1970 pour élaborer le premier schéma directeur du Maroc, celui de Rabat-Salé (B.S.D.R.), cette expérience pouvant servir de modèle ultérieurement pour diriger la croissance d'autres villes comme Casablanca, Fès...

L'originalité de l'approche de cette équipe, et peut-être également sa plus grande efficacité, était la volonté au départ de saisir les problèmes urbains de Rabat-Salé dans leur globalité, dans l'interaction des facteurs économique, politique, social, et non pas d'isoler tel aspect et d'essayer d'y apporter un remède souvent inefficace, puisque partiel.

La première étape du travail consistait donc à *analyser* l'agglomération, afin d'en dégager la problématique ; différentes analyses ont été faites, parmi lesquelles celle que nous présentons aujourd'hui.

*Schéma Directeur
Rabat*

I. — EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE : 13 MILLIONS D'HABITANTS EN 1985

1. PERIODE 1960-1970

On constate (tableau 1) que la population urbaine a augmenté, en moyenne, de 5,5 % par an, tandis que la population rurale augmentait de 1,9 % par an ; la différence entre ces deux taux s'explique de deux façons :

— *Les conditions sanitaires*: meilleures en milieu urbain. A supposer que le taux de fécondité urbain soit inférieur au taux de fécondité rural, la diminution de la mortalité est plus forte dans les villes, si bien que l'accroissement naturel de la population y est élevé.

— *L'exode rural*: il amène chaque année vers les villes des paysans rejetés par la campagne.

TABLEAU 1

* Evolution de la population marocaine entre 1960 et 1971

	1960	1971	Rythme de croissance an/moyen
Population totale (*)	11,2	15,3	2,9 %
Population rurale	8,2	10,0	1,9 %
Population agricole (80 %)	6,6	8,0	
Population urbaine (*)	3,0	5,3 [#]	5,5 %
Nombre de personnes pour agriculteur (ligne 1/L3)	1,70	1,91	
Indice	100	112	1,0 %
% Urbain / Total	27 %	35 %	

(*) Source : Recensement de 1960 et 1971.

S'il n'y avait pas eu d'exode, la population rurale serait aujourd'hui de 11,3 millions et la population urbaine de 4,1 m. L'exode a concerné 1,2 million de personnes, c'est-à-dire qu'il a une part prépondérante dans l'accroissement des villes, puisque cet apport externe est plus important que l'accroissement naturel. Ceci veut dire, compte tenu de l'inégal effet d'attraction des villes, que la croissance des villes côtières est essentiellement d'origine externe.

2. PERSPECTIVES D'EVOLUTION 1970-1985

On ne peut faire de perspective d'évolution de la population urbaine qu'en fonction de la situation de l'agriculture et de l'ampleur que peut prendre l'exode rural dans les années à venir.

Dans les prévisions que nous développons dans le tableau 1 bis, nous avons admis les mécanismes suivants :

1) *Les gens quittent la terre, parce qu'elle ne peut plus les nourrir*

L'accroissement de la pression démographique est un facteur important de l'accroissement de l'exode rural. En effet, l'agriculture marocaine, malgré les mutations rapides qu'elle connaît, n'est pas en mesure de retenir des « surplus » démographiques importants.

Sur les 6 millions d'hectares cultivables, 5,4 le sont aujourd'hui par 1,8 million de foyers⁽¹⁾.

C'est-à-dire que même s'il y avait une répartition uniformément égale, la taille des parcelles serait de 3 hectares par famille, ce qui est insuffisant⁽²⁾. On voit donc que le problème n'est pas seulement celui d'une meilleure répartition des terres, mais qu'il est celui d'un meilleur équilibre entre les villes et les campagnes.

Cette situation est accentuée par l'inégale répartition des terres. Le secteur moderne représente 1,4 million d'hectares pour 5.000 foyers (moyenne : 280 ha par foyer), alors que le secteur traditionnel représente 4 millions d'hectares pour 1,8 million de foyers (moyenne : 2,2 ha par foyer). Ces structures agraires confirment les chiffres de l'enquête à objectifs multiples (87 % des chefs d'exploitations ont moins de 4 ha, 13 % possèdent 65 % des superficies), et permettent de comprendre l'importance de l'exode rural.

Le secteur traditionnel peut de moins en moins subvenir aux besoins d'une population croissante ; il est proche du seuil de saturation, et le moment n'est pas loin où il rejettéra, chaque année, un excédent de population égal à l'augmentation naturelle de ses propres effectifs.

(1) D'après Michel Villeneuve : « La situation de l'agriculture et son avenir dans l'économie du Maroc ».

(2) La commission chargée de définir la taille minimale pour être viable des « lots de réforme agraire » (exploitation familiale intégrée, revenu annuel de 4.000 DH) avait abouti à une superficie de 13 ha. Dans le contexte actuel, la superficie cultivable du Maroc permettrait de satisfaire 460.000 foyers et non 1,8 million. Ou, en d'autre termes, il faudrait plus de 20 millions d'hectares pour attribuer à chacun la superficie minimale.

Le secteur moderne n'est pas en mesure d'absorber cette population excédentaire. L'augmentation de sa production agricole se réalisera en effet plus par l'élévation des rendements que par la mise en service de nouvelles terres. Cette élévation des rendements se fera beaucoup plus par injection de capital (engrais, mécanisation) que par création de nouveaux emplois (meilleure répartition des terres, technique de travail intensive).

On voit donc que cet exode rural est dû actuellement plus à un facteur de répulsion des campagnes qu'au facteur d'attraction des villes.

2) La diminution du poids démographique supporté par les campagnes, permettra un accroissement de la part commercialisée de la production (augmentation des rendements par mécanisation, plus augmentation de la demande en provenance des villes).

Toutes choses égales, d'ailleurs, ceci entraînera une augmentation du niveau de vie dans les campagnes, car une population agricole moindre devra nourrir une population urbaine plus importante.

3) Cette élévation du niveau de vie par accroissement de la part commercialisée entraîne une monétarisation plus grande du milieu rural. Cette monétarisation, en amenant de nouveaux consommateurs à participer à l'économie moderne, permet, par cet élargissement du marché, de supprimer l'obstacle principal du développement de l'industrie, le nombre trop restreint de consommateurs. Elle est donc une condition pour que l'industrialisation démarre, c'est-à-dire pour que des emplois nouveaux se créent dans les villes.

4) Les possibilités nouvelles (création d'emplois) constitueront un attrait supplémentaire pour des populations en quête de travail. Ceci contribuera à augmenter l'exode, donc à diminuer le poids démographique des campagnes, etc...

Pour le même tableau 1 bis, en première analyse, nous avons adopté l'idée que les variations du revenu agricole $\frac{\text{produit agricole}}{\text{population}}$ étaient, à peu de choses près, équivalentes aux variations du nombre de non-agriculteurs pour un agriculteur dans le pays.

TABLEAU 1^{bis}*Perspectives d'évolution 1971-1985*

	1971	1985			
		1 %	1,5 %	2 %	3 %
Rythme de croissance					
Niveau de vie	100	116		135	150
Nbre de personnes pour 1 agriculteur	1,91	2,22	2,38	2,58	2,86
Population totale	15,30	25 M			
Population agricole	8,00	11,20	10,50	9,70	8,70
Population rurale	10,00	14,00	13,10	12,10	10,90
Population urbaine	5,30	11,00	11,90	12,90	14,10
Rythme de croissance des villes par an	5 %	5 %	5,75 %	6,5 %	7,25 %
Rythme de croissance de la population rurale	—	2,5 %	1,75 %	1,25 %	0,75 %
% Urbain / Total	35 %	44 %	48 %	52 %	56 %

Si l'augmentation du niveau de vie dans l'agriculture est de 1 % comme dans la période précédente, le nombre total de personnes que doit nourrir chaque agriculteur passe de 1,81 à 2,21.

C'est-à-dire que, pour un Maroc de 25 millions, le nombre d'agriculteurs serait de 11,2 millions (25 : 2,22), soit 14 millions de ruraux. Il resterait donc une population urbaine de 11 millions en 1985, soit 44 % de la population totale. Le rythme annuel moyen de croissance urbaine serait de 5,25 %.

Compte tenu des résultats obtenus dans les dernières années, des investissements importants réalisés en matière de mise en valeur agricole, de la volonté du gouvernement de promouvoir une agriculture de production, des perspectives de croissance, un accroissement annuel moyen du niveau de vie de 2 %, selon la méthode

de calcul adoptée, paraît probable. Ce rythme suppose un léger accroissement de l'exode rural qui ferait passer la croissance de la population rurale de 1,9 % par an à un taux voisin de 1,25 % par an, et un accroissement du produit agricole supérieur à 3 % par an.

La population rurale passerait à près de 12 millions aux alentours de 1985 et la population urbaine aurait alors 13 millions d'habitants, soit un rythme annuel moyen de croissance de 6,5 %.

Si ce n'était pas un rythme de 2 % mais de 1,5 % qui se réalisait, la différence serait minime. La population agricole serait de 13 millions, soit 1,75 % de croissance par an, et la population urbaine de 12 millions, soit 5,75 % de croissance par an.

Si nous prenons un horizon plus large que celui de 1985, on remarque que d'ici l'an 2000, nous sommes dans une phase de transition où l'urbanisation est le fait majeur. Ceci explique le taux de croissance élevé du milieu urbain retenu pour cette période pendant laquelle le Maroc fait sa « mue » et acquiert les structures d'un pays moderne. Ensuite, un certain équilibre se trouve réalisé entre populations rurale et urbaine : c'est la période de stabilisation.

II. — EVOLUTION DES VILLES

Depuis une dizaine d'années, le processus d'urbanisation s'est accentué : il se traduit pour les villes par des changements caractéristiques.

1. EXODE RURAL IMPORTANT

Le premier changement est l'origine externe du développement des villes dû à un exode important. On vient de voir que l'élément moteur de cet exode rural est le rejet des campagnes. Les activités urbaines ne sont pas encore suffisamment développées pour absorber productivement tout ce courant d'exode passé et à venir. Les villes ne peuvent fournir que des emplois--refuges exigeant de faibles qualifications et dont l'objet, comme dans le monde rural, est de fournir une occupation aux sans-emplois, plutôt que de produire des biens et services additionnels.

C'est seulement dans un deuxième temps, lorsque la population urbaine sera devenue prépondérante, que les villes offriront un ensemble de services et un niveau d'emploi suffisamment élevé, qu'el-

les engendreront des forces d'attraction déterminantes qui continueront d'attirer la population des campagnes alors même que la pression de la population sur les ressources viendrait s'atténuer, parce que le niveau de vie y serait plus élevé, les emplois plus nombreux, ou simplement l'attrait psychologique de la civilisation moderne de plus en plus fort.

2. TERTIARISATION DE L'EMPLOI

Depuis 1960, la progression du taux d'urbanisation (5,5 % en moyenne pour l'ensemble des villes) a été beaucoup plus forte que celle des emplois industriels. S'il faut chercher une corrélation, c'est avec la progression des emplois non-industriels. On remarque depuis 1960 un décalage croissant entre le mouvement de la productivité et celui de la population active. La capacité d'absorption du secteur secondaire devient de plus en plus faible, les capitaux soit quittent le pays, soit s'orientent vers des secteurs non productifs (à Rabat, le nombre des emplois industriels n'a guère changé depuis 1960).

Par contre, il y a une absorption croissante dans les emplois tertiaires urbains et surtout dans ceux qui sont non productifs : les services personnels, petits métiers de rue, intermédiaires et les emplois mal spécifiés s'accroissent plus vite que les activités tertiaires modernes, grands commerces, activités administratives et financières. Si cela continuait, il y aurait là un grave problème pour l'évolution future des villes, car le transfert direct de la population active de l'agriculture vers les activités de services des villes, constitue à terme un facteur de blocage du développement. En effet, il consiste à créer dans les villes un secteur archaïque accueillant une majeure partie de la population active et dans lequel la productivité est très faible.

La politique d'industrialisation décidée par le gouvernement pour le prochain Plan vient donc à point pour éviter une telle léthargie du développement économique, car elle est la seule chance pour que soient créés des emplois à haute productivité, eux-mêmes générateurs d'emplois tertiaires plus productifs.

C'est ainsi que des taux assez forts pour le secteur secondaire (7 à 8 % de croissance annuelle) sont envisagés pour les prochaines années. Ces emplois qui seront créés dans les villes renforceront l'attraction de celles-ci et confirment le taux élevé d'urbanisation que nous avons retenu pour les 15 prochaines années : 6,5 % par an.

3. ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE PERSONNES A CHARGE PAR ACTIF

Enfin, un autre aspect de l'évolution des villes, dû à ce que le taux d'urbanisation est plus rapide que celui des créations d'emplois, est l'accroissement du nombre des personnes à charge par actif. Ceci surtout dans les classes inférieures et défavorisées. L'arrivée des migrants non qualifiés, non adaptés à la vie urbaine, qui viennent grossir les quartiers périphériques des villes, constitue un poids supplémentaire pour les familles qui les accueillent et pour l'ensemble de la communauté, car ils ne peuvent survivre que grâce à une augmentation des revenus de transfert.

On verra dans ce qui suit, et qui est consacré à Rabat-Salé, que nous avons retenu pour elle, contrairement à l'évolution passée, *et compte tenu de son rôle de capitale administrative du Royaume*, un non'accroissement des personnes à charge par actif.

Ces divers aspects de l'évolution passée des villes (exode important, tertiarisation de l'emploi urbain, accroissement du nombre de personnes à charge par actif) montrent que celle-ci ne peut se continuer comme avant sans risquer un blocage du développement et qu'une politique d'industrialisation est nécessaire.

III. — POPULATION — EVOLUTION DE LA POPULATION DE RABAT-SALE : 1,3 MILLION D'HABITANTS EN 1985

1. EVOLUTION PASSEE

Entre 1921 et 1971, l'agglomération de Rabat-Salé est passée de 55.000 à 530.000 habitants. Rabat se multipliait par 12 tandis que Salé se multipliait par 6,5.

TABLEAU 2
Population de Rabat-Salé, 1921-1970
 (source enquête ménage-logement 1971)

	1921	1960	1971	71/21
Rabat	30.884	228.000	375.000	12 /1
Salé	24.216	76.000	155.000	6,5/1
Témara - Bouknadel		3.000	9.000	
Total	55.100	307.000	539.000	10 /1

L'agglomération de Rabat-Salé a toujours eu un fort taux de croissance :

- 8,6 % par an en moyenne entre 1921 et 1952
- 6,1 % par an en moyenne entre 1952 et 1960
- 5,25 % par an en moyenne entre 1960 et 1971 (3).

La croissance de la population marocaine musulmane a été plus forte que celle de l'agglomération, par suite du départ de nombreux étrangers. Elle est passée en effet de 260.000 en 1960, à 500.000 en 1971, soit 6,2 % par an en moyenne. Ce taux serait encore plus élevé s'il n'y avait la région avoisinante qui absorbe une partie importante de migrants — ce qui explique la rapide croissance de centres comme Témara et Bouknadel.

La puissance attraction exercée par la capitale entre 1960 et 1971 s'explique en partie par la croissance rapide de l'administration marocaine. Beaucoup de migrants espèrent obtenir un emploi par un parent ou un ami. L'enquête ménage-logement montre qu'à Rabat le taux de croissance naturelle est faible, 2,5 % par an (natalité 3,1 %, mortalité 0,6 % par an) ; par contre, le taux d'immigration est fort, près de 4 % par an. Ceci montre que la croissance de Rabat est due plus à la croissance externe (exode rural et interurbain) qu'à l'accroissement démographique naturel.

2. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE RABAT-SALE

La situation de l'emploi en milieu urbain influe peu sur la décision de quitter la terre, donc sur le chiffre global de la population urbaine à venir. Que les gens aillent dans des grandes villes côtières ou intérieures, ou dans des centres plus modestes, le total de la population urbaine reste le même. Par contre, au niveau d'une ville, le fait que l'on puisse trouver du travail est un facteur d'attraction ou de répulsion pour les migrants.

Nous verrons dans la deuxième partie consacrée à l'emploi, les différentes perspectives qui conditionnent l'évolution de Rabat. Néanmoins, en anticipant, nous pouvons avancer ceci :

- aujourd'hui, le taux de croissance des effectifs de l'Administration se ralentit.

(3) 7 % selon le C.E.R.F. : 7,3 % selon la Situation économique en 1969.

- en ce qui concerne le secteur privé :

- soit il reste faible, mais Rabat continue à attirer les gens de par les services offerts (santé-éducation) ; dans ce cas, Rabat croîtrait à un rythme annuel de 5 % et aurait 1,1 million d'habitants en 1985.
- soit il devient autonome, s'affranchit de son rôle local. Dans ce cas, Rabat garde son dynamisme et son effet d'attraction. L'agglomération croîtrait à un rythme un peu supérieur à celui auquel a crû la population marocaine musulmane lors de la décennie écoulée. Ce taux pourrait être de 6,5 % par an.

A ce rythme, Rabat-Salé atteindra le million en 1981 et 1,3 million en 1985 ⁽⁴⁾ (cf. tableau 3). Au rythme de 6 % par an, elle atteindra le million en 1982 et 1,3 million en 1986.

TABLEAU 3

Prévision de population de Rabat-Salé d'ici 1985

	1971	1975	1981	1985	augmenta- tion 1971 - 1985
Population totale (dont étrangers)	540	700	1010	1.300.000	760
Augmentation annuelle de la population par rapport à l'année précédente	30	42	60	80.000	760
• du fait de l'accroissement naturel	11	15	22	30.000	
• du fait de l'exode rural	19	27	38	50.000	
Population d'âge actif	310			650.000	340
Population active disponible pour travail	155			390.000	

(4) En ce qui concerne l'élaboration du Schéma Directeur, une erreur sur le taux de 6,5 % n'aurait que des conséquences minimales. En effet, la population de Rabat-Salé atteindra de toute façon 1,3 million d'habitants entre 1985 et 1987 si l'on adopte un taux de croissance compris entre 5,5 % et 6,5 %.

Hypothèses retenues :

- Taux de croissance de la population de Rabat-Salé 6,5 %/an
- Taux de croissance naturel 2,5 %/an
- Population d'âge actif : 58 % de la population totale en 1971 (donnée par l'enquête ménage-logement) ; 50 % de la population totale en 1985.
- Population disponible pour travailler :
 - en 1971 : 19 % de la population totale (enquête ménage-logement), soit 50 % de la population d'âge actif
 - 29 % de la population totale, soit 60 % de la population d'âge actif.

IV. — L'EMPLOI**1. LES DONNEES DE BASE**

Ces données de base ont été obtenues au moyen de trois enquêtes :

L'enquête Fonction publique — situation au mois de mai 1971

C'est l'exploitation du fichier des agents de l'Etat payés par le S.O.M. Elle nous a permis de connaître le nombre de personnes travaillant dans la Fonction publique : 35.000. A ceci, on a rajouté les militaires qui ne sont pas comptabilisés au S.O.M. (2.000), les occasionnels temporaires (2.000) et les offices (5.000) que l'on a appréhendés par une enquête directe auprès de chaque chef du personnel des différents Ministères ou Offices :

— Fonction publique	39.000
— Offices	5.000
Total	44.000

L'enquête Fichier patente — situation au mois de janvier 1970

C'est l'exploitation du Fichier patentes du Service des Impôts urbains. Elle nous permet de connaître, pour l'aire couverte par le Schéma Directeur, l'importance du secteur privé :

• Patrons - indépendants	12.000
• Employés	34.000
Total	46.000

Les estimations

A ceci, il convient d'ajouter :

• les emplois non déclarés du secteur privé	2.000
• la domesticité	15.000
• les emplois de survie, occasionnels, cireurs, gardiens de parking	3.000

soit au total 20.000 emplois non déclarés.

Enquête ménage-logement ou Enquête démographique

Réalisée en 1971, elle nous a permis d'avoir les renseignements suivants qui recoupent et confirment ceux des enquêtes précédentes :

• Population totale urbaine en 1970	510.000
• Population en âge actif: 58 % de la population totale, soit	300.000
• Population disponible à travailler, 29 % de la population totale, soit	150.000
• Population active occupée à temps plein, 72 % de la population disponible, soit	108.000
• Population active occupée à temps partiel : 12 % de la population disponible, soit	18.000
— 5,3 % ont travaillé entre 0 et 4 mois, sur 8, soit	8.000
— 6,7 % ont travaillé entre 4 et 8 mois sur 8, soit	10.000
• Population active non occupée : Chômeurs — 0 mois de travail — 16 % de la population disponible, soit	24.000

Pour la population ayant un emploi, les deux sources donnent des résultats voisins : 108.000 et 110.000 emplois. Nous retiendrons le chiffre de 110.000 emplois urbains à Rabat-Salé en 1970.

Pour les emplois à temps partiel, on pourra considérer, suivant le cas, que ce peut être aussi du chômage partiel ou déguisé.

Pour les chômeurs, nous nous en sommes tenus à la définition suivante : est chômeur toute personne d'âge actif, à même de travailler et en quête de travail rémunéré, qu'elle ait ou non eu un emploi auparavant.

2. ANALYSE DE L'EMPLOI

A — Le secteur public

44.000 emplois / 110.000, soit 40 % du total des emplois.

TABLEAU 4

Evolution de l'emploi public dans les 10 dernières années

	1960	1970	Taux crois. moyen/an
Marocains	22.000	42.000	
Etrangers	6.000	2.000	
	28.000	44.000	4,25 %
Total des emplois/Rabat	76.000	110.000	3,75 %
% secteur public/emplois	37 %	40 %	
Population d'âge actif	155.000	300.000	7,00 %
% secteur public	18 %	14,2 %	

Source 1960 : Recensement, Vol. 2, pp. 308, 491, 505, 506.

Sur ces 44.000 emplois, 5.000 vont aux Offices, sociétés publiques ou para-publiques (O.C.P. - B.R.P.M. - O.N.C.F.).

B — Le secteur privé

Aux 46.000 emplois déclarés, il faut ajouter les 20.000 emplois estimés pour avoir une idée plus précise de l'importance du secteur privé.

TABLEAU 5

Répartition des entreprises privées de Rabat-Salé par branche d'activité

	Nbre d'entreprises (*)		Nbre d'employés		Nombre de personnes	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Agriculture	21	0,10	75	0,22	96	0,2
Electricité-Eau	5	0,04	295	0,87	302	0,65
Extraction mines	68	0,50	937	2,76	1.005	2,18
Transformation	517	4,20	2.512	7,41	3.029	6,57
Bâtiment	610	5,00	7.029	20,74	7.639	16,57
Manufacture	1.241	10,20	5.040	14,86	6.281	13,63
Transports	765	6,30	2.454	7,24	3.219	7,00
Commerce	6.964	57,26	9.123	26,90	16.087	34,90
Services	1.994	16,40	6.437	19,00	8.431	18,30
Total	12.185	100	33.904	100	46.089	100

(*) Le mot entreprise recouvre aussi bien les patrons de l'industrie et du commerce que les professions libérales, avocats, médecins, architectes.

Industrie : 2.436 entreprises, soit 20 % du total des entreprises, emploient 17.957 personnes, soit 40 % du privé

Commerce : 6.964 entreprises, soit 57 % du total des entreprises, emploient 16.087 personnes, soit 35 % du privé

Services : 2.759 entreprises, soit 23 % du total des entreprises, emploient 11.946 personnes, soit 25 % du privé.

C — Structure de l'emploi dans l'industrie (cf. tabl. 6)

Parmi les entreprises de plus de 10 employés, plus de 50 % sont au secteur industriel (240 sur 422 au total) et dans ce secteur, le bâtiment est la branche qui possède le plus grand nombre de grandes entreprises.

Le bâtiment occupe la place prépondérante avec 42 % des emplois de l'industrie : le bâtiment concerne seulement l'activité de construction et les métiers qui s'y rattachent. L'industrie du verre,

celle des matériaux de construction sont classées dans « Manufactures », car elles concernent le travail pour créer ces matériaux.

La rubrique « Extraction-mines » comprend essentiellement l'extraction de matériaux de construction : 54 entreprises pour 68 au total de la rubrique.

La manufacture : elle représente 35 % des emplois de l'industrie. Les deux branches les plus importantes sont celles du textile et de l'alimentation. *Dans le textile*, c'est l'habillement et le travail des étoffes qui est prépondérant : 344 entreprises sur les 428 qui existent dans la branche plutôt que l'industrie textile proprement dite : transformation de fibres en fils et en tissus.

TABLEAU 6

*Répartition par branche et selon le nombre d'employés
des entreprises de l'industrie*

Nombre d'employés	Personnes occupées	%	Total entreprises
Extraction-mines	1.005	6	68
Transformations	3.029	17	516
• prod. sidérurgiques biens, équipements	1.099		143
• mécanique auto	1.869		362
Bâtiment	7.639	42	610
Manufactures	6.281	35	1.081

Dans l'alimentation, minoterie, boulangerie, pâtisserie, sont les industries alimentaires les plus importantes.

L'industrie de transformation : elle est quasiment inexiste si l'on tient compte de ce que :

1. *La branche mécanique et automobile*, traditionnellement inscrite dans l'industrie de transformation, relève en fait plus de la notion de service que de celle de transformation. A Rabat, cette branche est la plus importante et il n'y a aucune activité de construction : il s'agit essentiellement de mécaniciens, réparateurs divers, carrossiers, etc...

2. *Dans la branche biens d'équipement*, c'est la construction électrique, et la fabrication du matériel métallique pour l'agriculture et l'industrie, qui sont les sous-branches les plus importantes. Or, dans ces sous-branches, l'activité de réparation et d'entretien est plus importante que celle de construction.

EVOLUTION DEPUIS 1960

Sous réserve que les différentes sources soient comparables entre elles (1960, Recensement ; 1970, enquête Fichier patente), on peut avancer les affirmations suivantes :

— Les effectifs du bâtiment ont presque triplé, passant de 3.000 à 8.000. Ceux des manufactures sont en régression passant de près de 12.000 en 1960, à plus de 8.000 en 1970 (6.200 emplois déclarés + 2.000 emplois non déclarés et estimés).

Cette régression est surtout nette à Salé ; il semblerait que cela soit dû à la concurrence, à la modernisation des conditions de production qui rendent non rentables beaucoup d'activités artisanales, ainsi qu'à l'évolution de la demande finale.

— Les effectifs de l'industrie de transformation ont fortement augmenté, passant de 1.700 en 1960 à plus de 3.000 en 1970. Il s'agit en fait d'une forte poussée de la branche mécanique automobile, réparation, due à l'essor de l'automobile au Maroc, qui est passée de 960 à 1.860 emplois, plus que d'un réveil de l'industrialisation à Rabat.

Dans l'ensemble, la création d'emplois a été limitée dans le secteur industriel pendant ces dernières années et le nombre total d'emplois n'a guère changé.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Les deux pôles les plus importants sont l'Océan et le Centre :

- L'Océan : l'industrie représente 56 % des activités
- Le Centre : l'industrie représente 33 % des activités

Géographiquement, une part prédominante de l'industrie (71 %) est concentrée sur une bande comprenant la route de Casablanca, le bas-Agdal, l'Océan, le Centre et Salé.

Implantations principales

- transformation : Océan et Nouveau Mellah
- bâtiment : Océan et bas-Agdal
- manufactures : Salé et Océan.

Ainsi ce secteur industriel est dominé par une activité sensible aux fluctuations. Avec une industrie faible et dépendante, l'économie de l'agglomération ne dispose pas d'un noyau moteur suffisamment solide pour lui assurer un développement qui ne soit pas superficiel.

D — Concentration de l'emploi dans les commerces

La prépondérance du commerce s'explique par l'importance de la masse salariale déversée par l'Administration sur la ville.

TABLEAU 7

Répartition des emplois de commerce selon le nombre d'employés.

	Total entr.	Total employés	Total pers. occup.
Produits agricoles, alimentation, tabacs, boissons			
Commerce de gros	336	624	960
Commerce de détail	3.543	3.683	7.226
Matières premières, matériaux, combustibles, quincaillerie, machines			
Commerce de gros	220	1.142	1.362
Commerce de détail	558	1.017	1.575
Textile	1.418	1.213	2.631
Autres commerces	889	1.444	2.333

La part la plus importante revient au commerce alimentaire : 8.200 personnes, ensuite au textile : 2.600 personnes.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Le trait frappant de cette répartition, c'est la part prépondérante que prennent les commerces dans les quartiers pauvres.

	Industrie	Commerce	Services
Takkadoum	23	65	12
Yacoub	20	70	19
Akkari	24	56	20
Médina Rabat	24	61	15
Médina Salé	25	57	18

EVOLUTION DEPUIS 1960

En 1960, le nombre des emplois dans les commerces était de 11.000 environ. Il est passé à près de 16.000 en 1970, soit un rythme de création d'emplois dans les commerces de 4 %.

Sous ces chiffres globaux se cachent des évolutions fort différentes pour Rabat et Salé. Alors que le chiffre des emplois de Salé n'a quasiment pas bougé (3.000), celui de Rabat est passé de 8.000 à 13.000, soit une augmentation annuelle moyenne de 5 %.

	1960		1970		Rythme moyen accroissement
Rabat	8.000	62 %	13.000	80 %	5 %
Salé	3.000	38 %	3.200	20 %	2,1 %
Total	11.000		16.200		4 %

E — Les Services

Ils représentent 13 % des entreprises, 25 % des emplois déclarés, soit 12.000 personnes. A ce chiffre, il convient d'ajouter les emplois non déclarés :

- intermédiation en tous genres : gardiens, cireurs ... 3.000
- domesticité 15.000

ce qui porte le chiffre total des emplois dans le secteur des services à 30.000.

CONCENTRATION DE L'EMPLOI

TABLEAU 8

Répartition des emplois de services déclarés selon le nombre des employés

	Total entr.	Total emploi	Pers. occup.
Electricité - eau	5	297	302
Transport	765	2.454	3.219
Hôtellerie	312	1.285	1.597
Auxiliaires du commerce et de l'industrie	349	2.203	2.552
Affaires immobilières, banques, assurances	293	912	1.205
Divers	1.035	2.036	4.795
TOTAL	2.759	9.187	11.946

Les transports, avec 3.200 personnes, constituent la part la plus importante des services, suivie par les auxiliaires du commerce, de l'industrie, 2.500 personnes, et par l'hôtellerie : 1.600 personnes. Il est à noter que l'on trouve dans les services 14 entreprises ayant plus de 100 employés, alors qu'il n'y en a aucune dans le commerce, et 21 dans l'industrie.

*REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EMPLOIS DECLARÉS
DANS LES SERVICES*

46 % des emplois de services déclarés sont situés dans le centre ville. Si l'on tient compte des emplois non déclarés (domesticité, intermédiation) le centre ville représente alors plus de 50 % des emplois de services totaux.

EVOLUTION DEPUIS 1960

Il est difficile de retracer l'évolution, car les données du recensement de 1960 mélangent une grande partie des services privés avec l'Administration, dans la rubrique « Autres services ». Néanmoins,

on peut faire les remarques d'ensemble suivantes, sous réserve que le recensement de 1960 soit comparable avec nos enquêtes.

— L'ensemble des services (public et privé) est passé de 44.000 en 1960 à 74.000 en 1970, soit 5,5 % par an.

— L'ensemble des services privés est passé de 16.000 à 30.000, soit un rythme annuel moyen de 6,5 %.

Répartition géographique

Secteur privé

Le détail, par quartier, est donné dans la carte ci-après ; les deux pôles les plus importants sont :

- le centre : 20 % de l'ensemble des activités privées
- l'Océan : 17 % de l'ensemble des activités privées

Ensemble des activités

Deux phénomènes importants sont à noter :

1. la régression importante de Salé qui représentait 34 % des activités en 1960 et 14 % actuellement ⁽⁵⁾
2. la prédominance écrasante du centre de Rabat qui représente 47 % des emplois totaux.

Au niveau de l'ensemble de l'aire géographique couverte par le Schéma Directeur, plus de la moitié des emplois déclarés (25.000 sur 46.000) sont concentrés dans la zone centrale de Rabat : Océan + Médina + Secteur 1.

Structure de l'emploi

Le tertiaire est prédominant — 82 % des emplois :

• Administration	44.000	82 %
• Commerce	16.000	
• Services, transport	15.000	
• Domesticité	15.000	
• Industrie	20.000	

Ce sont surtout des petites entreprises.

(5) En 1960, Salé = 18.000 emplois 76.000, soit 34 % ; en 1970, Salé = 18.000 emplois sur 110.000, soit 14 %.

Nombre d'employés :

0	3.464	9.914	11.203
1	4.554		
2	1.896		
3	895		
4	394		
5/9	560		
10/19	266		
20/49	118		
50/99	41		
100/500	34		
+ de 500	3		
	<hr/>	12.185	

10.000 sur 12.000 établissements ont moins de 2 employés (dont 50 % répartis à Salé, Yacoub, Akkari, Océan).

1.000 établissements ont 5 employés et plus. Sur ces 1.000, 422 ont plus de 10 employés en 1970, alors qu'en 1968, seulement 379 avaient plus de 10 employés.

La majorité de ces établissements supérieurs à 10 employés sont situés dans le centre ; les autres sont dans la zone industrielle et à l'Océan.

Le multiplicateur d'emplois

Définition

a) Dans une optique production

On appelle *emploi de base*, un emploi qui n'est pas DIRECTEMENT lié aux besoins de la population locale. On peut l'appeler aussi emploi fondamental ou emploi moteur.

On lui oppose le terme d'*emplois induits* qui sont des emplois liés directement aux besoins de la population, c'est-à-dire qui augmenteront au même rythme qu'elle. Il s'agit essentiellement du bâtiment, des commerces et des services courants.

b) *Dans une optique revenu*

On peut ajouter, pour préciser cette notion, que les emplois de base seraient ceux qui contribueraient à augmenter la masse salariale déversée sur la ville, car la source de ces revenus se situent dans un marché hors de l'économie locale, alors que les emplois induits seraient ceux qui contribueraient à répartir cette masse salariale, car la source de ces revenus serait d'autres revenus déjà distribués dans l'agglomération.

	Emplois de base			Emplois totaux (unité 1.000)		
	1960	1970	Augment.	1960	1970	Augment.
Secteur Public	13.000 (3)	22.000 (1)	9.000	28.000	44.000	16.000
Secteur Privé	2.000 (4)	4.000 (2)	2.000	48.000	66.000	18.000
Total	15.000	26.000	11.000	76.000	110.000	34.000
Taux de croissance	5,75 % en moyenne/an			3,75 % en moyenne/an		

(1) Source : Dénombrement d'après l'enquête Fonction publique

(2) Source : Dénombrement d'après l'enquête Fichier patente

(3) Estimation d'après les données 1970 et le recensement de 1960

(4) Source : recensement de 1960, Vol. 2.

Pendant que les emplois de base s'accroissaient de 11.000 (de 15.000 environ en 1960 à près de 26.000 en 1970), les emplois totaux augmentaient de 34.000, passant de 76.000 en 1960 à 110.000 en 1970. C'est-à-dire que pendant les 10 dernières années, le rapport Emplois de base / Emplois induits a été de 1/3, faisant passer ce rapport de 1/5 en 1960 à 1/4 en 1970.

La cause d'un rapport aussi faible peut être cherchée aussi bien dans l'existence en 1960 d'emplois induits pléthoriques (ce qui tend à diminuer l'effet d'induction), que dans le fait que la majorité de ces emplois de base créés sont de nature administrative. La création d'emplois de base dans le secteur public est probablement moins inductrice que dans le secteur privé.

Ceci veut dire que dans le futur, si le secteur privé prend le relais du secteur public comme moteur de la croissance de la ville, ce rapport pourrait remonter à 1/4, 1/5, voire à 1/6. En l'absence momentanée d'éléments suffisamment précis pour connaître com-

ment ce coefficient d'induction évoluera pour l'avenir — nous n'avons pas d'études semblables pour d'autres villes, notamment Casablanca, ni de points de comparaison avec des pays à structure similaire — nous nous contentons de faire des projections globales pour les emplois totaux.

F — Le problème de Rabat : la création d'emplois

Secteur public

Le tableau précédent montre la place prépondérante du secteur public dans les emplois de base : 82 % environ. Il a créé en 10 ans près de 9.000 emplois de base sur les 16.000 qui se sont créés au total dans le public.

Ce rythme d'augmentation rapide des effectifs a eu plusieurs causes :

- le besoin d'avoir une administration d'Etat qui soit efficace et compétente, création de services techniques, d'offices...
- la politique momentanée de résorption du chômage de la ville, en créant beaucoup d'emplois subalternes
- enfin la volonté de marocaniser le secteur public.

A l'avenir, cette croissance serait beaucoup plus lente :

- l'administration a fait le plein de ses effectifs
- elle cherche à lutter contre l'hypertrophie du secteur public, recherche l'efficacité, la rationalité, favorise les circuits administratifs rapides, prévoit une loi sur les retraites partielles
- la volonté du gouvernement de promouvoir une politique de régionalisation entraînera un renforcement des services locaux, plus que des services centraux.

Secteur privé

La faible part du secteur privé dans les créations d'emplois de base au cours des 10 dernières années est due à ce que la création d'emplois industriels est limitée.

Examinons ce point, car si l'on veut que dans les prochaines années, le secteur privé industriel prenne la relève du secteur public comme moteur, il est important de connaître les facteurs limitatifs ou répulsifs.

Dans le secteur industriel, la création d'emplois est limitée :

- parce que Rabat est mal située. Il y a un coût supplémentaire dû au transport Casablanca-Rabat pour l'approvisionnement et Rabat-Casablanca pour les débouchés ;
- parce que la main-d'œuvre est plus chère à Rabat que dans les autres villes du Maroc, à qualification égale ;
- parce que les zones industrielles sont :
 - insuffisamment équipées (pas de voies ferrées dans celle de Rabat, alimentation en eau difficile en été)
 - trop proches de la ville, risque de se faire encercler, manque d'espace
 - enfin, et surtout, le *prix du terrain* y est cher.

A l'heure actuelle, les deux seuls projets d'implantation importants sont SOMAFITEX - Tabriquet (300 emplois : filature), et S.M.V. à Aïn Aouda (200 emplois : poulets industriels).

Pour que Rabat attire les investisseurs, il faudrait, *d'après eux*, une prime de l'ordre de 30 % au lieu de 15 % actuellement, et que les terrains offerts soient moins chers et mieux équipés. Dans l'avenir, il est probable que la création d'emplois se fera dans les centres péri-urbains (Témara plutôt que Rabat-Salé).

Par ailleurs, des emplois industriels risquent d'être supprimés.

En effet, du fait de l'augmentation rapide du prix des terrains et de l'encerclement des zones industrielles existantes par des espaces urbanisés, les industriels vont avoir tendance à vendre leurs terrains. Comme nous sommes en économie libérale, suivant les perspectives de profit à réaliser, ou ils iront s'implanter ailleurs, pour des raisons financières et techniques, ou bien ils changeront d'activité au profit de secteurs aujourd'hui plus lucratifs (immobilier, tourisme).

A ceci, on peut ajouter la volonté de la Préfecture de débarrasser la ville de Rabat d'un certain nombre d'entreprises considérées comme dangereuses ou polluantes.